

Alsace : un office public de la langue alsacienne va voir le jour

De Antoine Balandra - France Bleu Alsace - Mercredi 15 novembre 2023

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/alsace-un-office-public-de-la-langue-alsacienne-va-voir-le-jour-7196726>

Le président de la collectivité européenne d'Alsace annonce ce mercredi 15 novembre la création d'un office public de la langue alsacienne. Il sera doté d'un budget plus important que l'OLCA, l'office pour la langue et les cultures d'Alsace, qui sera fondu dans la nouvelle structure.



L'OLCA va laisser la place à un office public de la langue alsacienne © Radio France - Antoine Balandra

Il y aura dès l'an prochain un office public de la langue alsacienne. Un groupement d'intérêt public, comme il en existe déjà en Corse, en Bretagne ou au Pays Basque. Le but, c'est bien sûr de mobiliser tous les acteurs institutionnels pour défendre l'usage et l'apprentissage de l'Alsacien.

A l'heure où l'usage de l'alsacien décroît : selon une enquête menée l'an dernier, seulement 36% des Alsaciens le parlent très bien. Et seulement 3% des 18-24 ans ! La CEA va donc augmenter sa participation de deux millions d'euros pour accompagner la création de cet office public de la langue alsacienne. Alors à quoi va-t-il servir concrètement ?

"L'idée c'est donner une dimension plus forte à la promotion de la langue. En intégrant la démarche éducative avec l'éducation nationale de développement des classes bilingues. Des actions fortes en matière d'actions éducatives périscolaires dans les territoires. On veut apporter une dimension globale autour du bilinguisme. Pour que ce soit naturel. Pour les panneaux de signalisation par exemple. On finance les panneaux en alsacien dans les entrées de communes. Sur nos équipements, le Haut-Koenigsbourg, les collèges, nous renforçons la signalétique" développe Frédéric Bierry, le président de la CEA.

Ce qui change, c'est que tout le monde va potentiellement travailler ensemble. Tous les partenaires : région, CEA, rectorat, communes. Et cela pour monter des politiques publiques communes, coordonnées. Fini l'époque où l'association, l'OLCA, tenait seule la barre de la défense de l'alsacien.

Nouveau parlement des langues

Les panneaux d'entrée des communes pourront donc, comme l'annonce Frédéric Bierry, être plus largement traduits en alsacien. Ils ne sont que 20% à être pour l'instant inscrits en deux langues. De la signalétique bilingue pourra être déposée partout sur les bâtiments publics.

La culture en alsacien comme le théâtre pourra enfin recevoir plus de fonds. Car la CEA qui sera majoritaire dans le financement va doubler sa participation en injectant 2 millions d'euros supplémentaires dans l'office de la langue alsacienne. D'où la grande satisfaction de François Schaeffer président de la fédération des théâtres alsaciens.

"Cet office est primordial puisqu'il faut vraiment avoir un office qui puisse permettre de mettre en œuvre une politique pour avoir plus de parlants alsaciens. Pour les enfants entre 0 et 5 ans on est à 1%. Le théâtre alsacien amateur, cela permet de se familiariser avec la langue" dit-il.

La création de l'office public de la langue alsacienne sera votée en décembre. Il intégrera l'OLCA, qui n'existera plus en tant que tel. Il aura pour compétence l'Alsace mais aussi la Moselle et possédera en son sein un tout nouveau Parlement des langues. La nouvelle structure verra le jour concrètement sur le terrain.. en juin prochain